

Samedi 15 janvier à Romenay
Assemblée Générale de la Paroisse et entrée en synode

Intervention du Père Frédéric Dumas sur le thème
 "articulation entre le sacerdoce baptismal des laïcs et le sacerdoce ministériel"

Présentation

Père Frédéric Dumas, 30 ans de ministère. Diverses responsabilités : curé, aumônier, vicaire épiscopal, etc... Le Creusot, Epinac, Mâcon, Gueugnon, Le Creusot. En 2019, chapelain de Notre-Dame-de-Ronchamp (Haute-Saône).

Mon travail depuis les années 2000 s'est beaucoup intéressé au mariage et à l'amour, l'amour humain, la manière d'aimer entre les hommes et les femmes.

Cela, en voyant arriver année après années toutes les questions qui se posaient à ce sujet à commencer par les étudiants. Les étudiants, ils se cherchent affectivement, d'où beaucoup de questions et de questionnements. J'ai fait des retraites avec eux, en terre sainte et ailleurs qui m'ont beaucoup poussé à la réflexion et donc j'ai toujours conservé un peu cette ligne-là que je continue encore d'une autre manière.

Maintenant je suis toujours chargé de poursuivre cette réflexion à travers cette pensée qui s'appelle "la théologie du corps" de Jean Paul II et je suis vicaire enfin - je n'ai jamais été vicaire, toujours curé, aumônier, vicaire épiscopal et ça me fait beaucoup de bien d'être à côté d'un curé pour essayer de faire que ma vie, mon service puisse lui être utile et puisse être utile à la communauté paroissiale de Louhans. En même temps, je découvre un peu cette Bresse que je ne connais pas du tout. J'étais venu deux ou trois fois mais vraiment en passant, donc on ne connaît pas grand-chose comme cela quand on ne voit que quelques paysages mais je suis assez heureux.

Enfin j'ai une troisième mission qui consiste en une attention toute particulière auprès des agriculteurs. J'ai fait des études agricoles et forestières avant d'être prêtre. C'est ma première formation et j'aime beaucoup les agriculteurs, j'aime beaucoup ce métier, c'est un très beau métier et je souffre beaucoup de la manière dont ils sont maltraités aujourd'hui en France...

Au-delà du monde agricole ma question ce matin : "Est-ce que les gens attendent encore quelque chose de nous ? Enfin, de l'Église... de nous laïcs et prêtres ?"

La question que vous m'avez posée, c'est : **comment articuler le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel** ? Cela notamment à partir du texte du Concile "Lumen Gentium" -la constitution sur l'Église- n° 10 et 11.

Le sacerdoce commun des fidèles concerne donc tous les fidèles du Christ, ceux que Jean Paul II appellent "Christi fideles laïci", tous les baptisés.

Le sacerdoce commun est une charge que l'on reçoit avec son baptême, une charge que Dieu lui-même va nous faire vivre en nous donnant tout pour la vivre. Nous recevons tout de lui et ce qu'il nous demande de faire, c'est d'accueillir ce qu'il

nous donne pour faire ce qu'il nous demande. Ainsi, quand il nous dit *"aimez-vous les uns les autres"* il nous donne l'amour pour nous aimer, pour aimer les autres.

Sacerdoce, c'est le fait d'être consacré, c'est la première chose que dit le Concile LG 10: *"les baptisés par la régénération et l'onction du Saint Esprit, -c'est le baptême- sont consacrés pour être une demeure spirituelle et un sacerdoce saint."*

"Consacré" est un mot ancien qui renvoie à l'ancien testament, cette part du peuple qui est mise de côté (consacré c'est être mis à part, de côté). Benoit XVI, dans son livre sur la Vie de Jésus écrit : *"la consécration c'est le transfert d'une réalité -d'une personne ou d'une chose- dans la propriété de Dieu."*

Comme consacrés, comme baptisés, nous sommes transférés ; alors que nous naissons homme et femme pour le monde, nous sommes -par le baptême- comme tirés du monde et transférés dans cette réalité spirituelle dont on ne perçoit pas toujours bien les contours et qui s'appelle la propriété de Dieu.

Ainsi Jésus demandera que ce qui est à Dieu soit rendu à Dieu. C'est pour moi d'ailleurs une parole très importante aujourd'hui ou, dans une société très laïque, on a tendance à rendre au monde ce qui est à Dieu. Le sacerdoce commun des fidèles c'est donc cette consécration qui est une mission -affirme le Concile - une mission d'offrande de sa personne, d'offrande de sa vie. *"Les fidèles, les baptisés sont donc consacrés de façon à offrir autant d'hosties spirituelles (langage du concile "hostia" veut dire offrande) en proclamant les merveilles de celui qui des ténèbres les a appelés à son admirable lumière (cf. 1 P 2, 4-10). C'est pourquoi tous les disciples du Christ... doivent s'offrir en victimes vivantes, saintes, agréables à Dieu, porter témoignage du christ sur toute la surface de la terre et rendre raison en toute circonstance de l'espérance qui est en eux de la vie éternelle". LG 10*

Nous sommes donc comme baptisés, nous tous, prêtres, laïcs et religieux, religieuses quelque soit notre état de vie, consacrés non pas pour un pouvoir, pour pouvoir faire n'importe quoi, non pas pour défendre nos idées mais **pour faire de notre vie un don**, une offrande. **Un don de nous-même** et le Concile dira que l'homme, la personne, l'homme ou la femme, l'enfant, le vieillard quelle que soit sa situation, ne peut se trouver lui-même- que par le don désintéressé de lui-même (GS.24,3). Par toutes ses activités il s'agit de rendre sa vie agréable à Dieu, de rendre à Dieu ce qui lui appartient. Nous appartenons à Dieu. Nous lui appartenons de manière libre dès lors que ce baptême que nous avons reçu, nous essayons de le vivre. Le sacerdoce commun des fidèles est d'abord **quelque chose qui nous tourne vers Dieu, qui engage notre relation personnelle à Dieu** et pas seulement notre relation personnelle parce que ça n'est pas un sacerdoce individuel, ce n'est pas chacun qui le reçoit, c'est un sacerdoce commun. .Il ne peut pas se vivre de manière individuelle, isolé, tout seul. Un baptisé qui dirait moi je veux vivre ma vie qui plait à Dieu mais je ne m'occupe pas de la communauté, des croyants, de l'Église : moi et Dieu... non ça ne marche pas ! **C'est un sacerdoce commun c'est à dire que c'est nécessairement dans une communion, dans un dialogue, dans une manière de le recevoir** --parce que c'est un don que l'on reçoit au baptême et chaque jour de notre vie de baptisés- mais ensuite il faut le réaliser. Il est commun- **les uns avec les autres dans la prière, dans le discernement, dans le**

travail apostolique, dans la vie paroissiale, etc...nous nous attachons à en découvrir la substance, la substance qui est toujours déterminée... ça dépend du lieu où on est, des circonstances du monde dans lequel on est plongé, et de la communauté à laquelle nous appartenons.

C'est **une participation réelle au sacerdoce du Christ** ! Tout est à Dieu et tout nous vient de lui. Mais si tout est à Dieu, tout nous est quand même donné.

Le sacerdoce du Christ, c'est l'offrande du Christ qui donne sa vie pour le salut du monde. C'est véritablement l'offrande que le Fils fait de sa vie pour son Père, en réponse à son Père, dont la volonté est de rassembler l'humanité en un peuple de fils de Dieu, d'épouser l'humanité, de vivre avec l'humanité une alliance indissoluble, éternelle, totale. **Et le Christ réalise cela en donnant sa vie et en créant l'Église**, pour que l'Église elle-même avec lui comme son corps vive cette même offrande-là. **Le sacerdoce de l'Église est le même sacerdoce que celui de son Epoux divin**, et donc tous les baptisés, tous les membres de l'Église vivent, dans le sacerdoce commun, une réelle participation à ce que le Christ fait aujourd'hui ici à Romenay, à Montpont, à Cuisery et dans tous les villages de la Bresse et d'ailleurs pour révéler l'amour de Dieu. Lorsque nous le vivons nous permettons que le Christ révèle son amour aux hommes d'aujourd'hui. Lorsque nous ne le vivons pas, nous empêchons le Christ d'œuvrer, nous voilons un peu cette œuvre du Christ qui consiste à révéler l'amour de Dieu.

Donc c'est celui de tous les baptisés que **nous, les prêtres, nous vivons parce que nous sommes baptisés. Mais nous le vivons d'une manière différente parce que dans le sacrement de l'ordination nous sommes associés au sacerdoce ministériel**, au sacerdoce du Christ-Prêtre pour le monde. Ça n'est pas tout à fait la même chose. L'Église va dire dans le Concile, LG 10 : "*le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique qui ont entre eux une différence essentielle et non seulement de degré, sont cependant ordonnés l'un à l'autre.*"

Autrement dit le sacerdoce qui est ministériel -des ministres du Christ- évêques, prêtres- (*je mets à part les diacres parce que les diacres c'est autre chose...*) n'est pas de la même nature que le sacerdoce commun des fidèles. **Le sacerdoce commun des fidèles est un sacerdoce réel c'est lui le réel sacerdoce vécu dans l'Église**, proposé à tous les chrétiens, donné en charge à tous les disciples du Christ pour révéler l'amour du Père. C'est lui le sacerdoce commun des fidèles.

Le sacerdoce des prêtres est d'une autre nature, mais il est en même temps ordonné au sacerdoce commun, il s'intéresse particulièrement au sacerdoce commun des fidèles, autrement dit les fidèles ne peuvent pas vivre ce que le Christ décrit comme étant le sacerdoce commun s'il n'y a pas à leur service un sacerdoce ministériel (ministre veut dire serviteur). Au fond, des laïcs d'une communauté chrétienne dans laquelle il n'y a pas d'exercice d'une manière ou d'une autre du sacerdoce ministériel auront beaucoup de mal à vivre leur vocation de baptisé dans le monde. Leur sacerdoce !

"Celui qui a reçu le sacerdoce ministériel, poursuit le Concile, jouit d'un pouvoir sacré (entendre cela est délicat après le rapport de la Commission Ciase, quand on dit

le sacerdoce ministériel a un pouvoir sacré... il n'est pas fait pour faire n'importe quoi... en tout cas pour abuser des gens) *pour former et conduire le peuple sacerdotal, pour faire, dans le rôle du Christ, le sacrifice eucharistique et l'offrir à Dieu au nom du peuple tout entier ; les fidèles eux, concourent à l'offrande de l'Eucharistie et exercent leur sacerdoce par la réception des sacrements, la prière et l'action de grâces, le témoignage d'une vie sainte, leur renoncement et leur charité effective.*" LG 10

Autrement dit, celui ou ceux qui détiennent le sacerdoce ministériel doivent s'intéresser à **faire que les baptisés puissent exercer leur sacerdoce par la réception des sacrements, par la prière, par l'action de grâce dans le renoncement de la charité effective. Voilà les différentes choses sur lesquelles nous les prêtres, quand nous sommes dans une paroisse, nous devons nous occuper.** De faire que vous ayez à votre disposition ces biens là qui vous permettront de vivre le sacerdoce commun dont vous avez la charge grâce à votre baptême et qu'il vous tourne vers le monde, dans lequel vous êtes, pour y insuffler l'Esprit du Christ. C'est bien cela qui vous permettra de vivre le sacerdoce commun dont vous avez la charge de par votre baptême pour insuffler l'Esprit du Christ dans ce monde. Il n'y a que vous qui pouvez le faire. C'est beaucoup d'engagement nécessaire de votre part. Si vous ne le faites pas, ce n'est pas les prêtres qui le feront. Par contre si les prêtres ne mettent pas à votre disposition les sacrements, la possibilité d'une charité, ils ne sont plus à votre service. Voyez que parler du sacerdoce ministériel ce n'est pas d'abord parler du pouvoir ou de diriger quoi que ce soit!

Le caractère sacré pour former et conduire le peuple sacerdotal du prêtre, c'est bien de célébrer, en offrande au Père, **l'Eucharistie.**

L'eucharistie : la mettre à disposition, donner aux chrétiens la possibilité de pouvoir y participer. Participer veut dire qu'on joint sa personne à ce que le Christ est en train de faire par l'action du prêtre. **Lorsque le prêtre dit "ceci est mon corps livré pour vous" il parle du corps du Christ, il parle aussi de son corps et il espère que vous parlez aussi du vôtre et qu'ensemble -puisque nous sommes le corps du Christ- nous sommes dans cette dynamique du don de nous -mêmes les uns aux autres, ensemble.** C'est ça participer ! ce n'est pas simplement venir, prier, chanter un chant puis repartir et continuer de dire du mal de son voisin ce n'est pas ça participer, ce n'est pas ça vivre le sacerdoce commun des fidèles.

Le Concile poursuit sur l'exercice du sacerdoce commun dans les sacrements.

"Participant au sacrifice eucharistique, source et sommet de toute la vie chrétienne, ils -les baptisés- offrent à Dieu la victime divine et s'offrent eux-mêmes avec elle ; ainsi, tant par l'oblation que par la sainte communion, tous, non pas indifféremment mais chacun à sa manière, prennent leur part originale dans l'action liturgique." LG 11 Et tout cela devient le peuple de Dieu.

Si cela ne se vit pas, ce n'est pas une réalité. Ce qui est réel, c'est le peuple de Dieu réel, le peuple de tous ceux qui sont réellement présents -de même que le Christ s'est rendu réellement présent par l'eucharistie- ce peuple participe réellement au sacrifice du Christ dans l'eucharistie. **Le sacerdoce commun est donc commun, il n'est**

pas quelque chose de personnel, il ne s'exerce pas tout seul, il est toujours médiatisé par la communauté de l'Église. Dès lors que vous vous éloignez, que vous vous écartez, que nous nous écartons de la communauté des Églises, quelque part nous rendons difficile notre vie chrétienne, notre vie chrétienne à vivre d'une manière ou d'une autre. Notre sacerdoce commun ne s'exerce qu'en Église mais en même temps en restant chacun à sa manière parce que tout le monde n'a pas reçu le même don. Saint Paul nous dit que l'Esprit Saint distribue ses dons comme il le veut à chacun chacune d'entre nous, car Dieu nous connaît. (Exemple d'une famille de 4 enfants où tous sont traités différemment. On donne à chacun ce qu'il faut pour qu'il grandisse. Est-ce que c'est aimer celui-là plus que l'autre ? Chaque parent distribue à ses enfants ce qui lui est bon pour qu'il puisse s'épanouir.) C'est cela que l'on appelle chez nous **les charismes**. L'Église et toute communauté chrétienne, paroisse, etc... a toujours deux dimensions : hiérarchique et charismatique

Charismatique c'est-à-dire qu'on peut se regarder les uns les autres en se disant que chacun est doté d'un certain nombre de dons et que ces dons-là ne sont pas faits seulement pour soi-même. Ils sont faits pour que chacun vive son baptême dans un sacerdoce commun, c'est-à-dire dans un service commun, ensemble, des baptisés dans une communauté pour le bien du monde qui l'entoure. Tous ceux qui m'entourent ont besoin de l'Évangile et moi j'ai besoin de la communauté pour exercer ce service et j'ai besoin du sacerdoce ministériel.

Hiérarchique : Le sacerdoce ministériel est un sacerdoce de communion Le prêtre n'est pas d'abord un animateur de réunion. Il va vous aider à clarifier les dons reçus. Il va normalement se donner lui-même pour que vous puissiez les mettre en œuvre dans une communauté, par une communauté, dans le monde d'aujourd'hui. Tout au début il va vous demander : *"Comment ça se passe dans votre famille avec votre métier ?"* Pourquoi demande-t-il cela ? Pourquoi ça l'intéresse ? *"Le monde agricole par ici, les syndicats, les coopératives, les producteurs, il y a des groupements ? Et les récoltes, votre foin... - je fais bien ce que je peux, -je suis tout seul avec mon tracteur ... Ou bien je ne gagne pas ma vie ça ne rapporte rien..."*

Pourquoi s'intéresse-t-il à cela, le prêtre ? Pas simplement pour connaître la communauté dont il dépend mais parce qu'il a le souci de vos propres dons personnels ; pour que vous puissiez exercer le sacerdoce commun dans le milieu qui est le vôtre et pour que vous fassiez qu'il soit commun c'est à dire qu'il soit un lieu de source et de ressource où on peut respirer, se désaltérer, s'alimenter, repartir avec la joie, l'enthousiasme.

Et le prêtre est chargé de faire ça! Souvent on commence par constater : *"qu'est-ce qu'on est faible ; c'est difficile d'exercer cette tâche qui nous dépasse complètement !"* Ne critiquez pas votre curé parce que vous sentez qu'il serait dépassé par sa tâche, sinon il meurt ! Donc ça demande une vie de prière, une vie spirituelle personnelle bien sûr et évidemment communautaire aussi. **Tout ce qu'on peut faire pour** prier ensemble dans une paroisse, même des petites choses dans un village, un chapelet, une réunion de carême à 4 ou 5 personnes... **Tout ce que l'on va faire pour** s'aider les uns les autres, à se rapprocher de Dieu sans crainte... **Tout ce que**

L'on peut faire pour rendre plus faciles, plus abordables, plus accessibles les sacrements et pouvoir y participer. **Tout ce qu'on peut faire pour** inviter et nourrir, participer et faire participer aux œuvres de charité ou aux œuvres de miséricorde, vous savez ces fameuses œuvres de miséricordes dont le Pape nous a parlé dans l'année de la Miséricorde, œuvres corporelles et œuvres spirituelles (*Cf. la bulle d'ouverture de l'année de la Miséricorde, voir annexe ci-dessous*). Le diacre qui m'a donné un café ce matin, a fait œuvre de miséricorde. Il suffit d'un moment convivial en paroisse pour le vivre, avec cette conviction, qu'en faisant ça on s'aide à être ce qu'on appelait des bons chrétiens, c'est à dire des gens capables d'impliquer Dieu dans leur vie. Ce n'est pas une question de pouvoir !

J'imagine que pour vous, aujourd'hui tout cela est compliqué ! On vous donne un prêtre, on vous l'enlève, puis un vicaire général qui vient de temps en temps, brave comme tout, qui fait tout ce qu'il peut ! On n'a plus de prêtre... voici un curé... ah bon ! Qu'est-ce qu'on a fait pendant 4 ans ? Ça a servi à quelque chose ou a rien ? On a fait un beau bilan ! On voit bien que ça a servi à quelque chose et puis en même temps on voit bien que l'avenir est devant. **Nous sommes un corps vivant ! Si nous ne bougions pas, nous serions des cadavres.** Nous vivons en communauté chrétienne et même si la vie est difficile, qu'on est moins nombreux, il y a en nous le sacerdoce commun des frères et des sœurs parce que ce sacerdoce est une véritable transformation !

Je ne n'en dirai pas plus. **Retenez bien que le seul sacerdoce réel c'est le vôtre, celui du baptême, un service ministériel d'offrande, de don et que celui des prêtres il est sacramentel, il est de l'ordre de la médiation, de l'ordre de celui qui va vous aider, qui va aider le sacerdoce commun à se vivre... service de médiation de type sacramentel pas de type réel...**

On ne peut jamais séparer le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel du prêtre. Nous, nous parlons des laïcs, vous, vous parlez des prêtres. On est fait l'un pour l'autre comme l'homme est pour la femme et la femme pour l'homme c'est de l'ordre de ces polarités qui se donnent comme dirait le pape François. À la fois on est différents : la charge que nous portons n'est pas de même nature, elles ne se résument pas l'une à l'autre. Je suis au milieu de vous comme au milieu de frères et en même temps je suis prêtre. L'important est comment nous allons réaliser ensemble cette œuvre magnifique qui consiste à faire que le monde entier continue de se tourner vers Dieu le créateur.

CONCLUSION

Nous avons besoin les uns des autres. Voyez la comparaison des membres en St Paul aux Corinthiens, 1Co 12, 12-30. Chacun a besoin de l'autre ! Le pied ne peut pas dire à la main je n'ai pas besoin de toi... etc... Jésus ne peut pas dire à son corps, l'Église : "je n'ai pas besoin de toi !" Chaque charisme a sa place dans la communauté chrétienne (cf. les tâches matérielles, créatives, financières etc... le chant, la liturgie, les catéchistes qui sauront parler du mystère de Dieu de manière simple, d'autres qui sauront pratiquer la charité, s'occuper des gens démunis, pauvres). Qui peut dire qu'il n'a pas besoin de l'autre ? Réjouissons-nous que tous ces dons existent dans notre communauté paroissiale. Aidons-nous à les mettre en œuvre sans dire : "toi fais ci !

toi fais ça !... Non ! Mais, regardons nous et encourageons-nous par les dons reçus, pour les faire servir à tout le monde ; pour les faire servir d'abord à la communauté et, par la communauté, servir au monde dans lequel vous êtes parce que le laïc, il est pour la conversion et la transformation du monde. Pour l'avènement du Royaume de Dieu dans le monde. C'est là son rôle !

Œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles

Voici la liste des 14 œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles que le pape François invite à pratiquer de façon spéciale durant le Jubilé extraordinaire de la Miséricorde qui va du 8 décembre 2015, fête de l'Immaculée Conception au 20 novembre 2016, en la solennité liturgique du Christ, Roi de l'Univers.



Détail de l'affiche pour le Jubilé extraordinaire de la Miséricorde :

J'ai un grand désir, écrit le pape François, que le peuple chrétien réfléchisse durant le Jubilé sur les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles. Ce sera une façon de réveiller notre conscience souvent endormie face au drame de la pauvreté, et de pénétrer toujours davantage le cœur de l'Évangile, où les pauvres sont les destinataires privilégiés de la miséricorde divine.

La prédication de Jésus nous dresse le tableau de ces œuvres de miséricorde, pour que nous puissions comprendre si nous vivons, oui ou non, comme ses disciples.

Redécouvrons les œuvres de miséricorde corporelles :

donner à manger aux affamés,
donner à boire à ceux qui ont soif,
vêtir ceux qui sont nus,
accueillir les étrangers,
assister les malades,
visiter les prisonniers,
ensevelir les morts.

Et n'oublions pas les œuvres de miséricorde spirituelles :

conseiller ceux qui sont dans le doute,
enseigner les ignorants,
avertir les pécheurs,
consoler les affligés,
pardonner les offenses,
supporter patiemment les personnes ennuyeuses,
prier Dieu pour les vivants et pour les morts.

Tiré de Misericordiae Vultus BULLE D'INDICTION DU JUBILÉ EXTRAORDINAIRE DE LA MISÉRICORDE 11 avril 2015 numéro 15